https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/circulaire-dgsdhosrie2-n2009-44-du-26-fevrier-2009-relative-au-bilan-des-activites-de-lutte-contre-les-infections-nosocomiales-dans-les-etablissements-de-sante-pour-lannee-2008/
Circulaire DGS/DHOS/RI/E2 n°2009-44 du 26 février 2009 relative au bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé pour l’année 2008
26/02/2009
En application de l'
article R. 6111-2 du code de la santé publique
, les établissements de santé remplissent annuellement le bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales. Cette circulaire en précise les modalités de mise en œuvre, et est accompagnée de 4 annexes sur le calendrier des étapes de recueil et de traitement des bilans standardisés des activités 2008 de lutte contre les infections nosocomiales ; le cahier des charges relatif aux consignes de remplissage et aux éléments de preuve des données déclarées dans le bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales 2008 ; les Procédures de connexion et de saisie des données ; les outils d'aide et modalités de la validation des données déclarées. La date limite de la déclaration est fixée au 30 avril 2009.
Date d’application
 
: immédiate.
Résumé
 
: recueil des données et traitement des bilans standardisés des activités de lutte contre les infections nosocomiales 2008 dans les établissements de santé.
Mots clés
 
: comité de lutte contre les infections nosocomiales – bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales 2008.
Références
 
:
Article R. 6111-2 du code de la santé publique
 (
décret n°99-1034 du 6 décembre 1999
 relatif à l’organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé) ;
Arrêté du 5 mai 2008
 relatif au bilan annuel des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé et son annexe (questionnaire).
Textes abrogés
 
: 
circulaire DGS/DHOS/RI/E2 n° 2008-154 du 6 mai 2008
 relative au bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé pour l’année 2007.
Annexes
 
:
Annexe I. – Calendrier des étapes de recueil et de traitement des bilans standardisés des activités 2008 de lutte contre les infections nosocomiales.
Annexe II. – Cahier des charges relatif aux consignes de remplissage et aux éléments de preuve des données déclarées dans le bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales 2008.
Annexe III. – Procédures de connexion et de saisie des données.
Annexe IV. – Outils d’aide et modalités de la validation des données déclarées.
Vous pouvez consulter cette circulaire en version PDF